



Boisbriand, le 4 janvier 2017

Objet : Majoration des prix des raccords de cuivre, en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2017

Cher client,

Le 25 novembre dernier nous vous avons informé d'une augmentation de prix imminente de 9% sur tous les raccords de cuivre.

Les conditions ont depuis évolué et le prix de la matière première demeure à un haut niveau. Donc, l'augmentation sera ajustée et sera, en moyenne, 10-11%.

Puisque nous allons également changer notre structure de prix, la majoration des prix ne sera pas linéaire.

Ci-joint vous trouverez nos nouvelles listes de prix, en vigueur le 1er février 2017.

Ces changements vont nécessiter un changement à votre structure d'escomptes. À cet effet, votre représentant BMI va vous contacter au plus tard le 15 janvier prochain.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre appui soutenu.

Cordialement vôtre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mike Lavoie', with a stylized flourish at the end.

Mike Lavoie

Vice-Président au Développement des Affaires